

BUREAU FEDERAL

Réunion du 13 Septembre 2012 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Bernard GAVA,
Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.
Invité : Mme Anne-Marie ANTOINE. MM. Jean-Yves GUINCESTRE et Georges PANZA.
Excusé : Mme Catherine GISCOU. MM. Alain BERAL, Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON,
Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Alain GAROS et Sébastien DIOT.

1. Point sur la situation des clubs.

- Liévin (NM1).

La liquidation judiciaire du club a été prononcée :

- L'équipe de NM1 est retirée du calendrier et le Bureau Fédéral décide de ne pas le remplacer.
- Les rencontres des équipes U15M et U18M des 22 et 23 Septembre 2012 sont suspendues.
- Il est noté qu'une association fait part de son souhait de demander le transfert des droits sportifs et administratifs. La CFJ est chargée d'étudier le dossier pour le prochain Bureau Fédéral.

- Denain (Pro B).

Il est fait état d'une situation financière très dégradée. Un point régulier sera fait afin de suivre l'évolution de la situation.

- Union Saint Etienne / Roche (NM1)

La situation financière s'est dégradée ; un Comité de Direction Extraordinaire de l'Union est prévu le 29 Septembre 2012. Il est demandé de suivre cette situation qui est susceptible d'évoluer.

- Etoile de Voiron.

Une procédure de liquidation judiciaire est en cours (audience le 14/09/2012).

Sous réserve du prononcé effectif de la liquidation judiciaire et de l'accord du Juge, le Bureau Fédéral accorde le transfert des droits sportifs et administratifs à l'association Pays Voironnais Basket Club pour les équipes évoluant :

- U 17F
- U 15F
- Championnat régional
- Championnat départemental

L'équipe de LF2 avait déjà été retirée du calendrier. L'équipe de LF2 est retirée du calendrier et le Bureau Fédéral décide de ne pas la remplacer.

Les rencontres de championnat régional et départemental des 15 et 16 Septembre 2012 sont suspendues dans l'attente du règlement de la situation. Il en sera de même si nécessaire pour les rencontres des 22 et 23 Septembre 2012.

L'association Pays Voironnais Basket Club a déposé un dossier pour demander le transfert des droits sportifs et administratifs.

2. Autres décisions.

Le Président, Jean-Pierre SIUTAT, propose d'organiser une réunion des présidents de NM1, de mettre en œuvre une étude sur le statut des joueurs de NM1 en relation avec la LNB.

Il souhaite également qu'une étude soit réalisée sur la mise en œuvre d'un fonds de prévoyance.

3. Assises 2013.

Le Bureau Fédéral a ensuite procédé à une séance de travail consacrée à la préparation des Assises sur la thématique des Territoires.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 21 Septembre 2012 à Paris.